## **AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE**

### 1% ARTISTIQUE

## 1 - Pouvoir adjudicateur

Département de Côte-d'Or Monsieur le Président BP 1601 - 21035 DIJON CEDEX.

### 2 - Objet de la consultation

Réalisation d'une œuvre d'art, dans le cadre du 1% artistique du collège Roland Dorgelès à LONGVIC.

### 3 - Caractéristiques principales

### Se référer au dossier de consultation

Le maître d'ouvrage attire l'attention des candidats sur les contraintes particulières de sécurité et d'exploitation auxquelles doivent répondre les établissements recevant du public.

A ce titre, les candidats retenus devront impérativement présenter un projet répondant aux objectifs suivants :

- réaliser l'œuvre en tenant compte des contraintes du chantier et d'exploitation du collège ;
- garantir une pérennité de l'œuvre artistique ;
- préserver la sécurité de la communauté éducative ;
- offrir des facilités d'entretien et de restauration de l'œuvre pour ne pas entraver l'exploitation de l'établissement scolaire ;
- intégrer l'œuvre au projet de reconstruction du collège.

Le montant affecté au 1% artistique (conception et réalisation) s'élève à 103 440 € T.T.C.

Ce montant inclut le coût des prestations nécessaires à la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation des œuvres et les taxes afférentes, la contribution dite du « 1% diffuseur » visée à l'art 7.1du titre 3 du présent programme, ainsi que les indemnités versées aux candidats non retenus.

## 4 - Conditions de participation

#### 1 - Critères de sélection des candidatures :

- motivations de l'artiste pour le projet et engagement dans une démarche de création contemporaine ;
- adéquation de la démarche artistique avec le programme proposé.

# 2 - Composition du dossier de candidature :

Se référer au dossier de consultation

### 5 - Nombre de candidats à retenir

3 candidats maximum seront admis à concourir.

# <u>6 - Critères d'examen ultérieur des projets présentés par les candidats qui seront retenus</u>

Les prestations artistiques seront appréciées dans l'ordre des critères suivants :

- 1) conformité au programme ;
- 2) valeur intrinsèque et pérennité de l'œuvre ;
- 3) intégration de l'œuvre dans le site ;
- 4) respect de l'enveloppe allouée et des délais et conditions de réalisation préconisés.

### 7 - Procédure

La présente consultation est engagée conformément aux dispositions des décrets n° 2002-677 du 29 avril 2002 et n° 2005-90 du 4 février 2005 consolidées par le décret n° 2010-738 du 1er juillet 2010 relatifs à l'obligation de décoration des édifices et constructions publiques qui précisent les conditions de passation des marchés ayant pour objet de satisfaire à cette obligation.

### 8 - Date limite de remise des candidatures

29 mars 2018 à 17 heures

### 9 - Autres renseignements

1. Nombre et valeur des primes : Les deux artistes non retenus ayant remis un projet, en bonne et due forme, au comité artistique recevront chacun une prime de 2 000 € T.T.C.

Le maître d'ouvrage pourra décider, sur proposition du comité artistique, de supprimer ou réduire le montant de l'indemnité en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté par l'un des deux candidats non retenus.

- 2. Suite de la consultation : Le lauréat se verra confier un marché pour la conception, la réalisation et l'installation du projet artistique qu'il aura proposé. Il percevra une prime sur esquisse de 2 000 € T.T.C. à valoir sur ses honoraires.
- **3. Délais d'exécution :** Au plus tard, à l'ouverture de l'établissement (à titre indicatif : 2ème semestre 2020).

## 10 - Date d'envoi de l'avis

2 février 2018

## 11 Dépôt des candidatures

Adresse du profil d'acheteur : <a href="https://marches.e-bourgogne.fr">https://marches.e-bourgogne.fr</a> (référence de la consultation : 0218artistedorgeles).

# 12 - Renseignements techniques

Cabinet TRIA Architectes – M. DEMONCY 70 avenue du Drapeau 21 000 DIJON Tél. 03.80.30.39.09

URL: <a href="http://marches.e-bourgogne.fr">http://marches.e-bourgogne.fr</a>

# 13 - Renseignements artistiques

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Mme Delphine PAUL - Conseillère pour les arts plastiques Pôle création et industries culturelles

41 rue Vannerie 21000 DIJON

Tél.: 03.80.68.50.63

URL: <a href="http://marches.e-bourgogne.fr">http://marches.e-bourgogne.fr</a>

### 14 - Renseignements administratifs

Département de la Côte-d'Or

Pôle Ressources/Direction Commande Publique et Valorisation Immobilière/Service Marchés

Adresse: 1 Rue Joseph Tissot

BP 1601

21035 DIJON CEDEX

Tel: 0380636736

URL: http://marches.e-bourgogne.fr